## Compte-rendu de la CAPD du 16 octobre 2013

<u>Présents</u>: - DASEN (Mme Remer)

- Secrétaire général (M Didier)

- DPE (M Merle, Mme Roque)
- IEN (Mme Carlux, Mme Delbac, M Faure)

- Représentants du personnel (Julien Barbet et Emeric Burnouf pour le SNUipp-FSU, Patrick Sanudo pour le SE-UNSA)

Ordre du jour : - Examen des candidatures au plan départemental de formation continue

- Questions diverses

#### Informations préalables communiquée par la DASEN :

- Etudiants stagiaires:

9 contractuels admissibles au c<mark>oncours effectueront des stag</mark>es dans le Cantal. 4 seront en surnombre d'octobre à avril sur les écoles de Parlan, Labrousse, Prunet et Vic.

5 seront en stage 12 semaines dans diverses écoles en assurant le remplacement des collègues partant en formation continue (stages MDL/LVE, maternelle, parcours culturel).

Visite médicale :

80 enseignants seront convoqués à des visites médicales cette année. Les représentants SNUipp-FSU pointent le problème de convocations sans remplacements systématiques et la non-indemnisation des frais de déplacement. La DASEN répond que les remplacements des collègues convoqués sont et seront assurés « le mieux possible ». Pour le remboursement des frais de déplacement, elle dit ne pas en avoir les moyens...

# Candidatures au plan de formation départemental :

172 candidatures (108 personnes concernées) pour cette année 2013-2014. La DASEN se satisfait que ce nombre soit en augmentation continue depuis 3 ans. Pour elle, cela prouve que le PDF répond aux attentes des collègues.

Chaque stage est limité à 9 participants car, au-delà, cela impacterait trop la brigade de remplacement départementale.

Le SE-UNSA interroge la DASEN sur les horaires des stages. Ils seront conformes aux obligations de service : 24 heures par semaine. Le SNUipp-FSU demande que les stages se déroulent sur des semaines de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) pour ne pas amener les collègues domiciliés loin d'Aurillac à se déplacer pour la ½ journée du mercredi matin.

#### **Questions diverses:**

- Obligations de service des remplaçants (SE-UNSA) :

Une modalité de comptabilisation des heures effectuées est en cours d'élaboration pour les circonscriptions. Ce suivi permettra de programmer des périodes de récupération pour les remplaçants qui auront dépassé leur obligation de service de 25 heures.

Nous invitons nos collègues remplaçants à noter toutes les heures effectuées afin d'éviter tout problème.

- Remplacements sur la circonscription de Saint-Flour (SNUipp-FSU) :

Le secteur de Saint-Flour se retrouve, encore cette année, en situation tendue sur les remplacements. Le SNUipp-FSU craint que ce problème s'amplifie fortement dans les semaines à venir, à l'approche de l'hiver. Chaque année la circonscription de Saint-Flour est impactée, dès la rentrée, car la plupart des collègues obtenant des exeats pour le 63 ou le 43 sont rattachés sur le secteur de Saint-Flour. La DASEN reconnaît le

problème et s'engage à prendre cet élément en considération lors des prochaines opérations de carte scolaire.

### Frais de déplacement des personnels itinérants (SNUipp-FSU, SE-UNSA) :

Les enveloppes budgétaires ridicules de ces dernières années sont encore drastiquement réduites en cette rentrée (jusqu'à -60%). Plus que jamais, nos collègues RASED, psychologues, conseillers pédagogiques... sont dans l'incapacité d'assurer leurs missions. Pour la première fois, l'administration, par la voix de son secrétaire général, semble décidée à traiter ce problème dans la transparence et de manière durable. M Didier nous donne des informations chiffrées et nous explique les contraintes de la DSDEN sur ce sujet. Le financement des frais de déplacement se fait sur le même volant budgétaire que celui du financement de la formation continue. Depuis 2010 ces crédits sont en baisse de 10%. Dans le même temps, le ministère demande aux DSDEN de refaire de la formation continue une priorité. Cette année, le budget alloué à la formation continue est augmenté de 60% ce qui entraîne une forte baisse des crédits disponibles pour le paiement des frais de déplacements. La DASEN indique qu'elle veut traiter concrètement ce dossier au plus vite. Moins de formation continue ? Redéfinition des missions des RASED et des conseillers pédagogiques ? Gestion des enveloppes au niveau départemental plutôt qu'au niveau des circonscriptions ? Ce sont les différentes pistes de réflexion. La DASEN nous indique que la contrainte budgétaire sera à nouveau très forte sur l'année 2014. Le SNUipp-FSU accueille favorablement ce travail d'inventaire et de transparence. Il indique qu'il envisage une action auprès des parlementaires pour les alerter sur la nécessité de ré-abonder ces lignes budgétaires au plus vite.

#### - Ineats/exeats vers le Puy de Dôme (SNUipp-FSU) :

Le SNUipp-FSU reformule son souhait du renforcement du dialogue entre les DSDEN du 15 et du 63. Une nouvelle fois, une collègue du 15 demandant le 63 a vu son entrée dans le Puy de Dôme refusée. La DSDEN du 63 invoque un refus d'exeat du 15 alors que le Cantal était prêt à laisser partir cette collègue. Nous dénonçons le fait que nos collègues continuent de faire les frais du manque de communication entre les deux départements. La DASEN nous répond qu'elle s'efforce et s'efforcera de renforcer ce dialogue.

Calendrier : La CAPD promotions aura lieu en novembre. Si vous êtes confrontés à un retard d'inspection ou de transmission du rapport faites nous le savoir au plus vite !

Vos représentants SNUipp-FSU Julien Barbet et Emeric BURNOUF